



Convention collective métallurgie changement de statu avenant

Par 33gironde

Bonjour,

Mon employeur me propose un avenant pour reclassé mon poste de travail passant mon statut de technicien D7 a operateur c5. Ma question est si je refuse de signer cette avenant quelle en sont les conséquences. Je n'arrive pas a trouver ce que dit la nouvelle convention a ce sujet

merci a vous